



MAURITANIE

Août 2006

NOTE SUR LES OPÉRATIONS DE LUTTE CONTRE LE CRIQUET PÉLERIN

1. Financement et état de l'exécution du programme ECLO

- La Mauritanie a bénéficié de 32 projets FAO de lutte antiacridienne, dont 6 nationaux et 26 régionaux, financés par l'Allemagne, l'Arabie saoudite, l'Australie, la Banque africaine de développement, la Banque islamique de développement, la Belgique, le Canada, la Commission européenne, l'Espagne, les Etats-Unis d'Amérique, la Finlande, le Fonds international de développement agricole, la France, l'Irlande, l'Italie, le Japon, la Norvège, les Pays-Bas, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Suède et le Programme de la coopération technique de la FAO. Cinq projets régionaux sont encore opérationnels.
- Les projets prévoyaient une allocation d'un montant de 21,9 millions de dollars EU pour la Mauritanie. Au 28 août 2006, sur ce montant, 16,9 millions de dollars EU ont été dépensés ou engagés pour la lutte contre le Criquet pèlerin (soit 77% de l'enveloppe totale).
- Il est prévu d'utiliser les reliquats des projets opérationnels, d'un montant de 5 millions de dollars EU, pour le renforcement du dispositif national de lutte antiacridienne et le financement des activités liées à l'environnement et à la gestion du stock de pesticides et des emballages vides.

2. Assistance fournie par la FAO depuis 2004

- **Pesticides:** 1 092 281 litres de pesticides ont été livrés en 2004, pour un montant de 7,5 millions de dollars EU. Cette quantité inclut une formulation de *Metarhizium*, un biopesticide qui sera utilisé pour des essais dès que les conditions le permettront. Compte tenu du stock disponible dans le pays et de la situation acridienne, il n'a pas été jugé nécessaire de procéder à de nouvelles acquisitions en 2005 et 2006.
- **Aéronefs:** plusieurs aéronefs ont été mis à la disposition de la Mauritanie par la FAO : deux avions Turbo Thrush du 12 septembre au 16 novembre 2004; deux autres Turbo Thrush transférés du Sénégal, du 13 novembre 2004 au 17 janvier 2005¹; deux avions

¹Seul un avion était opérationnel du 17 décembre 2004 au 17 janvier 2005.

Air Tractor du 16 octobre 2004 à mi-janvier 2005²; et deux hélicoptères de fin octobre 2004 à fin janvier 2005³.

Dans le cadre de la campagne 2005, planifiée au cours de l'atelier sur les plans de gestion des risques acridiens, tenu à Bamako du 25 au 29 avril 2005, un hélicoptère de prospection/lutte a été mobilisé entre début août et début novembre. Suite à une suspension des opérations pour des raisons techniques, les prospections aériennes ont repris début janvier 2006 pour un mois, avec le même hélicoptère.

Le montant total engagé pour la location d'aéronefs, depuis la campagne 2004, s'élève à 4.8 millions de dollars EU.

- **Assistance technique:** en 2004 et 2005 le dispositif d'intervention national a été renforcé par la présence de plusieurs experts internationaux et nationaux, spécialisés dans les domaines suivants : acridologie, techniques de pulvérisation, suivi environnemental/sanitaire, gestion de projets.
- **Equipements et frais de fonctionnement:** les ressources matérielles de la Mauritanie ont été renforcées par l'acquisition de 19 véhicules (dont 15 pick-up, 3 Station Wagon et 1 camion UNIMOG), de nombreux pulvérisateurs UBV (17 appareils montés sur véhicule, dont 1 Micronair AU 8115 et 16 Micron ULVAMAST V3M, et 500 pulvérisateurs portatifs à piles Micron ULVA+), de radios (39 Codan mobiles et 15 radios pour la base logistique aérienne), de 115 GPS, d'un presse-fûts, d'un élévateur, de pompes électriques, de vêtements de protection, de matériel pour le suivi médical (kits d'analyse cholinestérasique et recharges), de matériel scientifique de prospection/entomologie et d'autres petits équipements.

Des fonds ont également été mis à la disposition du pays pour couvrir les frais de fonctionnement du dispositif d'intervention (notamment ceux des équipes de prospection/lutte déployées sur le terrain) et la réparation de véhicules.

En 2006, ont été acquis un deuxième camion UNIMOG (115 259 dollars UE), des pièces de rechange pour UNIMOG (10 584 dollars EU), 17 kits pour véhicule (21 067 dollars EU), 200 combinaisons en Tyvek (5 625 dollars UE), 24 atomiseurs à dos Micronair AU8000 (30 773 dollars EU), un chariot élévateur (45 310 dollars EU), 12 pompes électriques (10 180 dollars EU), ainsi que 25 kits de campement (19 865 dollars EU) et du matériel entomologique.

² Seul un avion était opérationnel du 19 décembre 2004 au 15 janvier 2005.

³ Seul un hélicoptère était opérationnel de fin décembre 2004 à fin janvier 2005.

- **Formation** : la session régionale de formation de formateurs, tenue à Niamey (Niger) du 14 mars au 6 avril 2005 et intitulée « *Ce qu'il faut savoir, ce qu'on doit transmettre sur le Criquet pèlerin* », avait permis la formation de trois mauritaniens qui ont à leur tour organisé trois sessions de formation nationales en mai 2005, au bénéfice d'environ 90 agents. Début janvier 2006, la troisième phase de cette formation a permis d'évaluer les compétences effectivement acquises par les agents formés en mai 2005 et d'identifier les lacunes à combler.⁴
- **Protection de la santé humaine et de l'environnement** : en 2004, la FAO a initié une étude de suivi environnemental et sanitaire, confiée à la Fondation CERES/Locustox. L'équipe mise en place par la Fondation pour évaluer l'impact des opérations de lutte sur la santé humaine/l'environnement a effectué deux missions conjointes avec des membres du Centre de Lutte Antiacridienne (CLAA), en août et en novembre/décembre 2004. Elle a ainsi pu suivre les équipes de lutte sur le terrain, collecter des informations permettant de formuler des recommandations sur la qualité et la traçabilité des traitements ainsi que sur les effets sur la santé humaine et animale et sur l'environnement, et conseiller les équipes de lutte sur les bonnes pratiques à adopter en matière de lutte contre le Criquet pèlerin. Un rapport a ensuite été préparé par la Fondation CERES/Locustox, qui décrit l'impact de la campagne 2004 sur la santé humaine et l'environnement en Mauritanie et présente des recommandations sur ces thèmes.

En outre, suite à l'organisation par la FAO d'un atelier régional de formation de formateurs sur le contrôle de la qualité des traitements antiacridiens (y compris les précautions à prendre pour la protection de la santé humaine et de l'environnement) du 13 au 23 avril 2005 en Mauritanie, une formation nationale a été tenue du 26 au 30 septembre 2005; elle a réuni 12 participants des ministères du Développement rural et de l'Environnement, de la Santé et des Affaires sociales.

Les membres de l'équipe QUEST (Qualité, environnement et santé publique) de la Mauritanie ont aussi participé à la session régionale de formation approfondie en écotoxicologie appliquée, organisée à Dakar en décembre 2005 au bénéfice de 20 participants (notamment sur les techniques de piégeage de la faune -du sol, des eaux et de la végétation- la reconnaissance des taxons clés et le traitement des données afférentes) et à l'atelier régional de

⁴ Cette évaluation est effectuée de façon itinérante : visites sur le terrain des agents antiacridiens par les 3 formateurs qui ont animé les 3 Ateliers de formation tenus en mai 2005 en Mauritanie.

formation sur l'identification des sols contaminés par les pesticides utilisés en lutte antiacridienne, tenu à Dakar en avril 2006 au bénéfice de 15 participants.

Conformément au programme de suivi environnemental et sanitaire élaboré par les experts de la FAO, le matériel nécessaire a par ailleurs été acquis pour l'équipe QUEST.

La Mauritanie bénéficie aussi d'un programme national d'élimination des fûts vides et de gestion des stocks de pesticides, initié en janvier 2005, qui inclut une campagne de sensibilisation du public concernant l'impact des pesticides sur la santé humaine et sur l'environnement⁵; la collecte et la destruction des emballages vides; le contrôle de la qualité du lavage des fûts de pesticides vides⁶; et la réhabilitation de magasins de stockage des pesticides. La réhabilitation des magasins de stockage est ainsi terminée à Kiffa, à Atar et à Medina.

Dans le cadre de ce programme, un presse-fûts a été acheté par la FAO et installé au CLAA en juin 2005. L'intérêt d'utiliser cet équipement a été démontré lors d'un atelier régional sur la gestion des fûts vides et des stocks de pesticides, organisé par la FAO à Nouakchott du 2 au 5 août 2005, et auquel 14 pays de la région ont participé.

La Mauritanie a enfin assisté à l'atelier régional pour le développement d'une stratégie afin d'éviter la constitution de stocks de pesticides obsolètes, organisé conjointement par la Banque Mondiale et la FAO avec le concours technique du Comité sahélien des pesticides, en mai 2006 à Bamako.

Il est à noter que les activités relatives à la protection de la santé humaine et de l'environnement sont coordonnées par plusieurs experts FAO, internationaux et nationaux, basés au siège de la FAO, au Bureau sous-régional de lutte contre le Criquet pèlerin, à Dakar, et en Mauritanie (bureau EMPRES et CLAA). Deux consultants nationaux ont également apporté leur appui technique pendant plusieurs mois en 2005.

⁵ À noter que dans le cadre de cette campagne, 17 pancartes ont été confectionnées et posées en 2005 à Nouakchott et dans les Chefs lieux régionaux ; des réunions d'information ont également été organisées, impliquant de nombreux responsables.

⁶ Dix échantillons ont ainsi été préparés et envoyés le 14 décembre 2005 au laboratoire de Paris-Massy, en France.